

Demande de remboursement des droits d'inscription

Année universitaire 20__ /20__

N°Etudiant de l'UPEC :	<i>il s'agit du numéro présent sur votre carte étudiant ou certificat de scolarité</i>
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postale :	Ville :
Téléphone portable :	Adresse mail :
Formation préparée lors de l'année de la demande :	

Motif de la demande (à préciser par l'étudiant)
<input type="checkbox"/> Boursier(e) sur critères sociaux (CROUS) <i>Joindre la notification définitive de bourse pour l'année demandée et un RIB</i>
<input type="checkbox"/> Changement de statut (formation apprentissage ou formation continue) <i>Joindre la fiche de modification d'inscription remplie par la composante et un RIB</i>
<input type="checkbox"/> Boursier(e) du gouvernement français <i>Joindre la photocopie de la décision d'attribution de bourse et un RIB</i>
<input type="checkbox"/> Pupille de la nation <i>Joindre photocopie du justificatif et un RIB</i>
<input type="checkbox"/> Exonéré(e) suite à une commission d'exonération <i>Joindre le mail de l'UPEC avec avis favorable et un RIB</i>
<input type="checkbox"/> Etudiant(e) inscrit en période de césure <i>Joindre le mail d'avis favorable de l'acceptation en césure et un RIB</i>
<input type="checkbox"/> Etudiant(e) inscrit en IFSI et ayant payé 57 € de frais d'inscription <i>Fournir un RIB</i>
<input type="checkbox"/> Extracommunautaire éligible à l'exonération partielle <i>Joindre justificatif selon votre situation et un RIB (https://www.u-pec.fr/fr/international/information-sur-les-droits-dinscription-des-etudiants-hors-union-europeenne-espace-economique-europeen-suisse-et-quebec)</i>
<input type="checkbox"/> Anomalie administrative : <i>joindre un RIB</i>

Nom du titulaire du compte sur lequel sera effectué le remboursement	
Je déclare avoir pris connaissance des conditions de remboursement et des pièces à fournir.	
Je certifie l'exactitude des renseignements communiqués.	
Lu et approuvé le :	Signature:.....

Demande à envoyer uniquement par mail à : annulation.remboisement@u-pec.fr
Un mail vous sera envoyé dès instruction de votre demande.
La procédure de remboursement est longue.

Pour le remboursement de la CVEC, il faut vous connecter sur le site de <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>